



Mensonge sur la provenance des tissus d'une robe de mariée

Par **Meryl Arlandies**, le 11/04/2018 à 10:27

Bonjour j'aimerais avoir quelques informations suite à un mensonge de la part du vendeur de ma robe de mariée. Je l'est achetée il y a maintenant plus d'un an mais je l'est amené au pressing pour la faire nettoyer il y a peu, et c'est à ce moment là que je me suis rendu compte que l'étiquette à l'intérieur stipulée "made in China". Au moment de l'achat je me suis renseigné sur la provenance des matières. Il m'a été dit que la plupart des tissus étaient français et que pour ceux qui ne l'étaient pas ils étaient dans tout les cas européen, portugais entre autres. Suite à ma découverte j'appelle le vendeur "Martine Mariage" pour reposer la même question et on me répond exactement la même chose. J'ai quand même payé cette robe 900 euros. Je me demande si je dois leur faire part de ma découverte de l'étiquette. Et à quoi pour m'attendre

Par **Visiteur**, le 11/04/2018 à 11:26

Bonjour,
à quoi vous attendre ? A rien à mon sens ! Vous espérez quoi ? un remboursement ? des dommages et intérêts ? J'en doute...

Par **fabrice58**, le 11/04/2018 à 12:03

Si vous n'avez aucune trace écrite sur la provenance des tissus et de garantie sur leur qualité, vous n'avez aucun recours.